

Procès –Verbal
Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Paroissiale
Catholique Notre-Dame de Vevey
Vevey -Centre de la Part-Dieu
11 octobre 2020 - 11h

- 0 Accueil
- 1 Méditation
- 2 Acceptation de l'ordre du jour
- 3 Nomination de deux scrutateurs
- 4 Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 juin 2019
- 5 Rapport du président
- 6 Rapport du responsable des finances
- 7 Rapport des vérificateurs des comptes
- 8 Décharge au Conseil de paroisse
- 9 Nomination des vérificateurs des comptes
- 10 Budget 2020 – vote
- 11 Rapport pastoral
- 12 Rénovation de la cure : prochaines étapes
- 13 Composition du Conseil : démission et nomination
- 14 Election - vote
- 15 Rapport de la communauté de Blonay - St-Légier
- 16 Divers et propositions individuelles

0 – Accueil

- Urs Wagenbach, Président du Conseil de paroisse, souhaite la bienvenue aux paroissiennes et paroissiens présents à cette 185ème Assemblée générale ordinaire de l'Association paroissiale catholique Notre-Dame de Vevey.
- Le Président rappelle les raisons du report de la date de l'AG : pandémie et mesures sanitaires au 2ème trimestre et souhait d'une séance en présentiel et non virtuelle.
- Il salue la présence de : Mme Aminian représentant la Municipalité de La Tour de Peilz; Mr Patrick Kauffmann notre décan - Mme MC. Jordan présidente du conseil de la communauté de Blonay-St-Légier.
- Sont excusés : Municipalité de Vevey - Christophe Godel, vicaire épiscopal – nos prêtres Padre Arturo Parolo — Abbé Alexandrù Tudor – Abbé Joseph Lukelu qui célèbrent ce matin dans toute l'UP - Mme Antoinette Petignat hospitalisée.
- Il évoque les paroissiens décédés depuis un an. Nous exprimons notre sympathie aux familles en deuil et nous les recommandons à vos prières fraternelles. L'assemblée observe une minute de silence en leur mémoire.
- 29 personnes présentes dont 26 votants, soit une majorité relative qualifiée de 14 voix.

- Urs Wagenbach confirme que cette Assemblée a été convoquée conformément aux statuts de l'Association et peut donc délibérer et voter sur les sujets de l'ordre du jour.

1 – Méditation

Bernard Sonney curé-modérateur, nous propose une méditation.

2 – Acceptation de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3 – Nomination de 2 scrutateurs

René Cudré-Mauroux et Marie-Christine Berset-Frei acceptent cette tâche.

4 – Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 Juin 2019

Aucune question n'est soulevée, le procès-verbal est accepté avec 3 abstentions.

5 – Rapport du Président

Urs Wagenbach présente son rapport, [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

6 – Rapport du responsable des finances

Daniel Wieland lit son rapport [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

- René Cudré-Mauroux pose une question sur les coûts relatifs à la cure et supportés par la paroisse. Catherine Blanchon rappelle que l'AG avait voté en juin 2017 un budget de 100'000 CHF pour l'étude de faisabilité et qu'une partie avait pu être utilisée ultérieurement pour les opérations de communication. Une association a été créée en décembre 2018 pour recevoir les dons et subventions dédiées à la rénovation de la cure. Tous les dons et fonds reçus seront reversés pour la rénovation de la cure, mais entretemps certaines factures ont été payées par la paroisse et des versements ont transité par le compte de la paroisse avant d'être crédités à l'association.
- Pavillon : tout le coût des travaux a été supporté par la paroisse sur ses fonds propres.
- Quêtes : certaines sont reversées à l'UP et in fine il devrait y avoir un équilibre des comptes. Daniel vérifiera.

7 – Rapport des vérificateurs aux comptes

Vérification faite le 17 juin 2020 sur les comptes 2019, arrêtés au 31 décembre 2019.

Mr Aloïs Raemy lit le rapport des vérificateurs [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

Les vérificateurs proposent d'accepter les comptes présentés.

8 – Décharge au Conseil de Paroisse

Urs Wagenbach demande à l'Assemblée si elle accepte les 3 rapports présentés.

Les 3 rapports (du président – du responsable des Finances – des vérificateurs aux comptes) sont acceptés à l'unanimité.

9 – Nomination des vérificateurs aux comptes

Aloïs Raemy et Heidi Mérinat acceptent d'être vérificateur et suppléant pour l'exercice 2020.

René Cudré-Mauroux reste mandataire spécialisé.

Acceptation à l'unanimité par l'assemblée.

10 – Budget 2020

Daniel Wieland présente le projet de budget.

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité.

11 – Rapport Pastoral

Bernard Sonney indique que l'année s'est déroulée normalement et ne nécessite pas de plus longs développements.

12 – Rénovation de la cure

- L'AG de l'Association pour la rénovation de la cure s'est tenue le 12 mars 2020.
- Le résultat à ce jour des sommes recueillies est de 456'000 CHF (subventions 376'000 CHF – dont 350'000 CHF de la Loterie romande - et dons 80'000 CHF). La division Monuments et sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine nous a également octroyé une subvention de 320'000CHF.
- Avec les prêts et les sommes recueillies nous aurions pu démarrer le projet de restauration, mais il nous manquait un Comité Technique avec des professionnels compétents.
- Depuis juillet, Mr Sergio Da Costa a accepté de piloter ce Comité Technique afin de suivre les différentes étapes de mise en œuvre du projet avec l'architecte.
- Sergio Da Costa présente la composition du comité technique : architectes, contremaitres ayant l'expérience de la conduite de chantiers et de restauration de monuments historiques. L'architecte des monuments historiques de la région en fait partie.
- Par rapport au planning prévisionnel initial nous avons pris 6 mois de retard, les appels d'offres sont en cours et le chantier devrait démarrer effectivement en avril 2021.

- Nous poursuivons la recherche de fonds auprès de fondations et de mécènes et nous profiterons de l'installation des échafaudages, signe visible des travaux, pour solliciter de nouveau nos paroissiens, mais aussi le tissu économique de la Riviera.
- Mme Jordan pose une question sur l'Association pour la rénovation de la cure néo-gothique et son fonctionnement :
 - o C'est une association autonome, créée en décembre 2018, elle ne comporte à son conseil que 3 membres : Urs Wagenbach – président – Daniel Wieland - trésorier et Catherine Blanchon – secrétaire.
 - o Elle a pour rôle de recueillir les dons pour la rénovation de la cure et a une gestion et comptabilité indépendantes de celle de la paroisse. Inscrite au registre du commerce ses comptes seront revus par un fiduciaire.
 - o Les paroissiens peuvent sur simple demande devenir membre de l'Association pour la Rénovation de la Cure de Vevey et verser leur contribution par Internet, par bulletin de versement, en espèces.
 - o Le Comité technique est un organe destiné à faire le suivi du chantier avec l'architecte et à donner son avis technique au conseil de paroisse lorsque des décisions sont à prendre.
- Mme Aminian rappelle que les services techniques des municipalités peuvent apporter un support au projet. Mr Da Costa confirme que les services de la Municipalité de Vevey ont été consultés dès le début du projet. Lui-même est bénévole auprès de la paroisse et s'interdit tout conflit d'influence sur la gestion de ce dossier par les services municipaux.

13 – Composition du conseil : démissions, renouvellements de mandats et nominations

- Anastasia Forquenot de la Fortelle, qui a aidé le conseil pendant 3 ans, a démissionné mais reste au conseil de fondation de Vassin.
- Sergio Da Costa est architecte, a participé au Portugal à la restauration d'édifices religieux et historiques, il travaille aux services de l'urbanisme de la ville de Vevey. Il a accepté de prendre en charge bénévolement le comité technique pour la rénovation de la cure.
- Présentation du conseil (que Mr Da Costa rejoint officiellement aujourd'hui) et des fonctions des membres.

Secrétaire	BLANCHON	Catherine	Secrétariat du conseil de paroisse - Préparation AG
			Archives de la paroisse
			Inventaire de la cure et de l'église
	COUTAZ-OLSOMMER	Corinne	membre conseiller
	DA COSTA	Sergio	Responsable du comité technique et suivi des travaux de la cure
	FILS-AIME	Jean-Wilfrid	Bâtiments (travaux - entretien- assurances) - Locations
	MACHARD	Delphine	Ressources humaines
	SONNEY	Bernard	Curé modérateur - Pastorale
Président	WAGENBACH	Urs	Contacts "officiels"
			Coordination des activités du conseil
			Contrôle factures et paiements
Trésorier	WIELAND	Daniel	Trésorier - Finances

Urs Wagenbach a déjà émis le souhait de trouver un remplaçant mais accepte de poursuivre le travail actuel.

14 – Election – vote

Mr Sergio Da Costa est élu à l'unanimité.

Urs Wagenbach le remercie chaleureusement de se mettre au service du projet de la cure.

15 – Rapport de la communauté de Blonay – St-Légier, par sa présidente Madame Marie-Claire Jordan

- Madame Jordan liste ses griefs envers le conseil de paroisse de Notre-Dame et la question de la représentation de la communauté de Blonay au conseil de Notre-Dame.
- Patrick Kaufmann informe l'assemblée qu'il y aura une séance le 17 novembre avec le vicaire épiscopal et le secrétaire général de la FEDEC, à laquelle il assistera, pour examiner les points soulevés par le conseil de communauté de Blonay et sa présidente.
- Présentation des réalisations au sein de la communauté de Blonay - St-Légier sur l'année 2019.

16 – Divers et propositions individuelles

- Patrick Kaufmann rappelle qu'en cette période de pandémie, il faut garder une proximité avec les paroissiens afin de rester alertés des besoins des personnes les plus isolées et fragiles.
- Une séance décanale se tiendra à Notre-Dame ce 18 novembre.
- Patrick Kaufmann, bien que son mandat vienne à échéance, a accepté de poursuivre son rôle de décan.
- Il suggère d'avoir 2 AG dans l'année avec une spécifique pour le budget de l'année suivante à faire en fin d'année.
- La paroisse de St-Jean travaille avec ses 2 communautés (Chexbres et Mont Pèlerin) au projet de fusion des deux paroisses de Vevey.

L'ordre du jour est épuisé à 12h30 et la séance est levée.



Le président

U. Wagenbach



La secrétaire aux procès-verbaux

C. Blanchon

Annexes

- 1 – Rapport du président
- 2 – Rapport du responsable des finances
- 3 – Rapport des vérificateurs aux comptes
- 4 – Rapport de la communauté Blonay-St Légier